Autorité des marchés financiers

Registre des sanctions administratives pécuniaires

SAP.10.01.01

Dernière mise à jour : **Mardi, 08 juillet 2025**

Nombre de résultats trouvés : 15

Date de la sanction	Loi / Règlement	Article sanction	Informations sur le manquement	Nom et coordonnées de la personne morale ou physique sanctionnée	Informations sur la demande de réexamen			Procédures en appel de la décision de sanction
					Date de réception	Date de décision	Décision rendue	
2024-10-31	Loi sur les assureurs	491	Date: 2024-08-15 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 4 000 $	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN (GREAT AMERICAN INSURANCE COMPANY) Adresse au Québec : 1, PLACE VILLE-MARIE 4000 MONTRÉAL QC H3B 4M4 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel
2024-10-31	Loi sur les assureurs	491	Date: 2024-08-15 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 4 000 $	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U. (ALLIANZ GLOBAL RISKS US INSURANCE COMPANY) Adresse au Québec : 800, RUE DU SQUARE-VICTORIA 3500 MONTRÉAL QC H4Z 1E9 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel

Registre des sanctions administratives pécuniaires

SAP.10.01.01

Date de la sanction	Loi / Règlement	Article sanction	Informations sur le manquement	Nom et coordonnées de la personne morale ou physique sanctionnée	Informations sur la demande de réexamen			Procédures en appel de la décision de sanction
					Date de réception	Date de décision	Décision rendue	
2024-10-04	Loi sur les assureurs	491	Date: 2024-08-15 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 4 000 $	ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR (STARR INSURANCE & REINSURANCE LIMITED) Adresse au Québec : 3700-1 PLACE VILLE-MARIE MONTRÉAL QC H3B 3P4 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel
2024-03-28	Loi sur les assureurs	491	Date: 2024-01-04 Nature: Avoir fait défaut de transmettre l'étude sur la situation financière de l'assureur, le rapport qui présente l'état des provisions techniques ainsi que le certificat en attestant aux dates déterminées par l'Autorité ou les avoir transmis alors qu'ils étaient incomplets Article contrevenu: 133 Montant de la sanction: 6 000 $	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN (GREAT AMERICAN INSURANCE COMPANY) Adresse au Québec : 1, PLACE VILLE-MARIE 4000 MONTRÉAL QC H3B 4M4 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel

Registre des sanctions administratives pécuniaires

SAP.10.01.01

Date de la sanction	Loi / Règlement	Article sanction	Informations sur le manquement	Nom et coordonnées de la personne morale ou physique sanctionnée	Informations sur la demande de réexamen			Procédures en appel de la décision de sanction
					Date de réception	Date de décision	Décision rendue	
2024-03-28	Loi sur les assureurs	491	Date: 2024-01-04 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 6 000 $	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN (GREAT AMERICAN INSURANCE COMPANY) Adresse au Québec : 1, PLACE VILLE-MARIE 4000 MONTRÉAL QC H3B 4M4 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel
2022-04-28	Loi sur les assureurs	491	Date: 2022-03-02 Nature: Avoir fait défaut de transmettre l'état annuel de la situation de ses affaires à la date déterminée par l'Autorité ou l'avoir transmis alors qu'il était incomplet Article contrevenu: 132 Montant de la sanction: 2 000 $	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA (SWISS REINSURANCE COMPANY LTD) Adresse au Québec : 3500-800, RUE DU SQUARE-VICTORIA MONTRÉAL QC H3C 0B4 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel

Registre des sanctions administratives pécuniaires

SAP.10.01.01

Date de la sanction	Loi / Règlement	Article sanction	Informations sur le manquement	Nom et coordonnées de la personne morale ou physique sanctionnée	Informations sur la demande de réexamen			Procédures en appel de la décision de sanction
					Date de réception	Date de décision	Décision rendue	
2021-06-02	Loi sur les assureurs	491	Date: 2021-03-02 Nature: Avoir fait défaut de transmettre l'état annuel de la situation de ses affaires à la date déterminée par l'Autorité ou l'avoir transmis alors qu'il était incomplet Article contrevenu: 132 Montant de la sanction: 1 000 $	MEDAVIE INC. (MEDAVIE INC.) Adresse au Québec : 1981, AV MCGILL COLLEGE BUREAU 100 MONTRÉAL QC H3A 3A7 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel
2021-06-02	Loi sur les assureurs	491	Date: 2021-03-02 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 0 $	MEDAVIE INC. (MEDAVIE INC.) Adresse au Québec : 1981, AV MCGILL COLLEGE BUREAU 100 MONTRÉAL QC H3A 3A7 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel

Registre des sanctions administratives pécuniaires

SAP.10.01.01

Date de la sanction	Loi / Règlement	Article sanction	Informations sur le manquement	Nom et coordonnées de la personne morale ou physique sanctionnée	Informations sur la demande de réexamen			Procédures en appel de la décision de sanction
					Date de réception	Date de décision	Décision rendue	
2021-06-02	Loi sur les assureurs	491	Date: 2021-03-02 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 0 $	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE (UKRAINIAN NATIONAL ASSOCIATION INC.) Adresse au Québec : 7065, 22E AVENUE MONTRÉAL QUÉBEC H2A 2H2 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel
2021-06-02	Loi sur les assureurs	491	Date: 2021-03-02 Nature: Avoir fait défaut de transmettre l'état annuel de la situation de ses affaires à la date déterminée par l'Autorité ou l'avoir transmis alors qu'il était incomplet Article contrevenu: 132 Montant de la sanction: 1 000 $	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE (UKRAINIAN NATIONAL ASSOCIATION INC.) Adresse au Québec : 7065, 22E AVENUE MONTRÉAL QUÉBEC H2A 2H2 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel

Registre des sanctions administratives pécuniaires

SAP.10.01.01

Date de la sanction	Loi / Règlement	Article sanction	Informations sur le manquement	Nom et coordonnées de la personne morale ou physique sanctionnée	Informations sur la demande de réexamen			Procédures en appel de la décision de sanction
					Date de réception	Date de décision	Décision rendue	
2020-02-18	Loi sur les assureurs	491	Date: 2019-06-01 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 6 500 $	AXA ASSURANCES (AXA INSURANCE COMPANY) Adresse au Québec :			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel
2019-10-15	Loi sur les assureurs	491	Date: 2019-06-01 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 6 000 $	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE (GENERAL REINSURANCE CORPORATION) Adresse au Québec : 1 PLACE VILLE-MARIE BUREAU 300 MONTRÉAL QC H3B 4N8 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel

Registre des sanctions administratives pécuniaires

SAP.10.01.01

Date de la sanction	Loi / Règlement	Article sanction	Informations sur le manquement	Nom et coordonnées de la personne morale ou physique sanctionnée	Informations sur la demande de réexamen			Procédures en appel de la décision de sanction
					Date de réception	Date de décision	Décision rendue	
2019-10-15	Loi sur les assureurs	491	Date: 2019-06-01 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 4 000 $	ASSURANCES NLF (NATIONAL LIABILITY & FIRE INSURANCE COMPANY) Adresse au Québec : 625, AVENUE PRÉSIDENT KENNEDY OUEST BUREAU 1111 MONTRÉAL QUÉBEC H3A 1K2 CANADA			Aucune demande de réexamen	Aucune procédure en appel
2019-10-15	Loi sur les assureurs	491	Date: 2019-06-01 Nature: Ne pas avoir communiqué ou donné accès à un document ou renseignement requis par l'Autorité pour l'application de la loi, l'avoir communiqué alors qu'il était incomplet ou ne pas l'avoir communiqué avant l'échéance prévue. Article contrevenu: 137 - 138 Montant de la sanction: 11 000 $	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U. (ALLIANZ GLOBAL RISKS US INSURANCE COMPANY) Adresse au Québec : 800, RUE DU SQUARE-VICTORIA 3500 MONTRÉAL QC H4Z 1E9 CANADA	2019-11-14	2021-08-25	Décision confirmée	Aucune procédure en appel

Registre des sanctions administratives pécuniaires

SAP.10.01.01

Date de la sanction	Loi / Règlement	Article sanction	Informations sur le manquement	Nom et coordonnées de la personne morale ou physique sanctionnée	Informations sur la demande de réexamen			Procédures en appel de la décision de sanction
					Date de réception	Date de décision	Décision rendue	
2019-08-02	Loi sur les assureurs	491	Date: 2019-06-01 Nature: Avoir fait défaut de transmettre les états financiers à la date déterminée par l'Autorité ou les avoir transmis alors qu'ils étaient incomplets Article contrevenu: 133 Montant de la sanction: 13 000 $	SCOR SE (SCOR SE) Adresse au Québec : 1, PLACE VILLE-MARIE SUITE 2010 MONTRÉAL QC H3B 2C4 CANADA	2019-11-14	2021-08-25	Décision confirmée	Aucune procédure en appel